

## CONSIGNES POUR LE PRELEVEMENT D'ECHANTILLON(S)

- **Avant de prélever l'échantillon, vous devez faire des photographies de bonne qualité et nous les envoyer par mail : [julie.pasture@hainaut.be](mailto:julie.pasture@hainaut.be).**
  
- **Prélèvement :**
  - Soit vous prélevez le champignon ET son support (morceau de bois, ...). Limitez-vous dans la taille du support (nous n'avons pas besoin d'un morceau de bois de 1 mètre de longueur !).
  - Soit vous prélevez uniquement le champignon à l'aide d'une lame ou tout autre outil adapté. Ne grattez pas son support (plafonnage entre autre) !!!
  
- Mettre l'échantillon dans un contenant de type enveloppe, boîte en cartons, ... Veillez à ce que le contenant soit respirant. En effet, s'il est hermétique et si l'échantillon est humide, il y a un risque de condensation dans le contenant et de développement de moisissures. L'analyse microscopique sera donc faussée.
  
- Séparer chaque échantillon d'aspect différent (couleur, forme, consistance). Indiquer sur chaque paquet le lieu de prélèvement s'il est différent.
  
- Compléter les trois documents qui doivent accompagner l'échantillon.
  
- Soit nous envoyer l'échantillon par la poste accompagné des 3 documents complétés nécessaires à la réalisation de l'analyse (fiche client, offre de prestations et consentement) soit déposer directement l'échantillon en nos laboratoires où vous aurez l'occasion de compléter les documents (! il est conseillé de téléphoner avant afin de vérifier si nos services sont ouverts : 065/403610). **Les analyses ne seront pas réalisées si les documents ne sont pas remplis correctement.**
  
- Remarque : il peut arriver que le résultat de l'analyse conclu à « échantillon non identifié » pour les raisons suivantes :
  - Échantillon trop petit,
  - Échantillon trop dégradé,
  - Échantillon trop vieux,
  - Absence d'éléments fongiques fertiles (spores) rendant l'identification du champignon impossible à réaliser sur seulement quelques cordons mycéliens,
  - Absence d'éléments fongiques en quantité suffisante (échantillon uniquement constitué de morceaux de bois dégradés par exemple).
  - « Pollution » de l'échantillon par d'autres éléments (moisissures, plâtre, ...) rendant l'identification microscopique impossible à réaliser.